



## AMNESTY INTERNATIONAL DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

Index : AMR 37/7755/2018

19 janvier 2018

### **Honduras. L'État doit garantir le droit de se réunir pacifiquement**

À la veille d'une mobilisation populaire et de manifestations massives annoncées à partir du 20 janvier, Amnesty International demande aux autorités honduriennes de respecter et de protéger le droit de se réunir pacifiquement, la vie et l'intégrité physique des manifestants. L'opposition a appelé à une semaine de manifestations au niveau national pour protester contre la cérémonie d'investiture du président qui se déroulera le 27 janvier.

« L'usage excessif de la force qui s'est traduit par des morts et des blessés graves depuis le 29 novembre est inacceptable et ne doit pas se renouveler. Il incombe aux autorités du Honduras de protéger la vie et les droits des citoyens. Aussi les forces de sécurité doivent-elles s'abstenir d'utiliser des armes à feu pour contrôler ou disperser les foules. Les citoyens doivent pouvoir exercer leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique », a déclaré Erika Guevara Rosas, directrice du programme Amériques à Amnesty International.

L'usage de la force doit rester une mesure exceptionnelle, dans les cas où les moyens non violents s'avèrent inefficaces pour prévenir la violence ou toute autre violation de la loi. Les autorités doivent veiller à ce que son usage soit strictement proportionné aux dommages qu'elles cherchent à éviter.

#### **Complément d'information**

Les informations qu'a reçues Amnesty International ont confirmé que les forces de sécurité honduriennes ont recouru à une force excessive, notamment en faisant usage d'armes meurtrières, pour disperser les manifestations qui se sont déroulées dans différents endroits depuis le 29 novembre, en réaction au manque de transparence entourant l'élection présidentielle du 26 novembre.

Selon le médiateur, au moins 31 personnes ont été tuées. Des centaines ont été arrêtées ou détenues, et plusieurs cas de personnes blessées par des armes à feu ou violemment frappées par les forces de sécurité ont été signalés, ainsi que des cas s'apparentant à de la torture et à d'autres traitements cruels, inhumains et dégradants. Amnesty International demande aux autorités d'ouvrir sans délai une enquête impartiale sur tous les cas de morts violentes et tout autre cas de recours à une force excessive survenus dans le cadre de la répression des manifestations, en vue de traduire en justice les personnes soupçonnées d'être pénalement responsables.